

# Veillez à positionner correctement la gouttière d'une toiture à versants

Les règles empiriques développées pour le positionnement de la gouttière d'une toiture à versants précisent que la couverture doit surplomber la gouttière sur un tiers de la largeur de cette dernière (répartition 1/3-2/3). Dans le cadre du projet Rainroof II, nous avons testé différentes compositions de toitures, notamment les toitures 'sarking', lesquelles ont un impact sur le positionnement de la gouttière.

B. Michaux, Buildwise

Si une toiture est isolée par l'extérieur en appliquant la méthode 'sarking', le niveau de la couverture peut être jusqu'à 25 cm plus élevé par rapport à celui d'une toiture 'traditionnelle' isolée par l'intérieur. Ceci influe sur la manière dont les eaux pluviales s'écoulent vers la gouttière.

## Le déplacement de la gouttière : une solution à privilégier

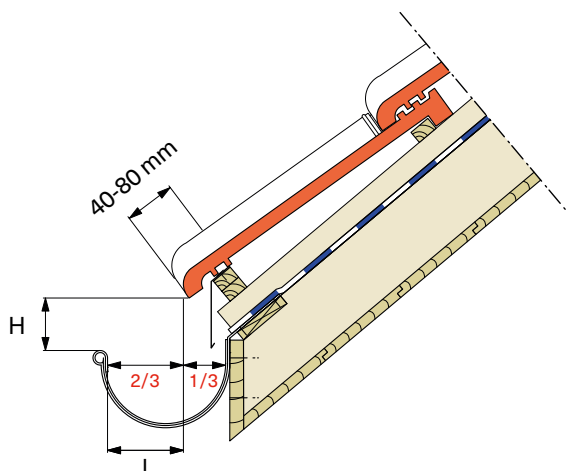
Le déplacement de la gouttière, comme illustré à la figure 1, est la solution à privilégier pour gérer efficacement l'évacuation des eaux pluviales et respecter ainsi les règles

empiriques précitées (répartition 1/3-2/3), de sorte qu'idéalement :

- les tuiles en pied de versant couvrent la gouttière sur environ 1/3 de sa largeur
- ces tuiles dépassent de 40 à 80 mm la première latte à la base du versant
- la hauteur H, définie comme la différence de niveau entre le bas de la tuile de pied de versant et le bord 'extérieur' de la gouttière, soit inférieure à 100 mm.

Nous avons déjà attiré l'attention sur cette solution dans l'article [Buildwise 2020/06.02](#).

En outre, il est recommandé de **renforcer le pied de versant au moyen de chevrons supplémentaires**, les-

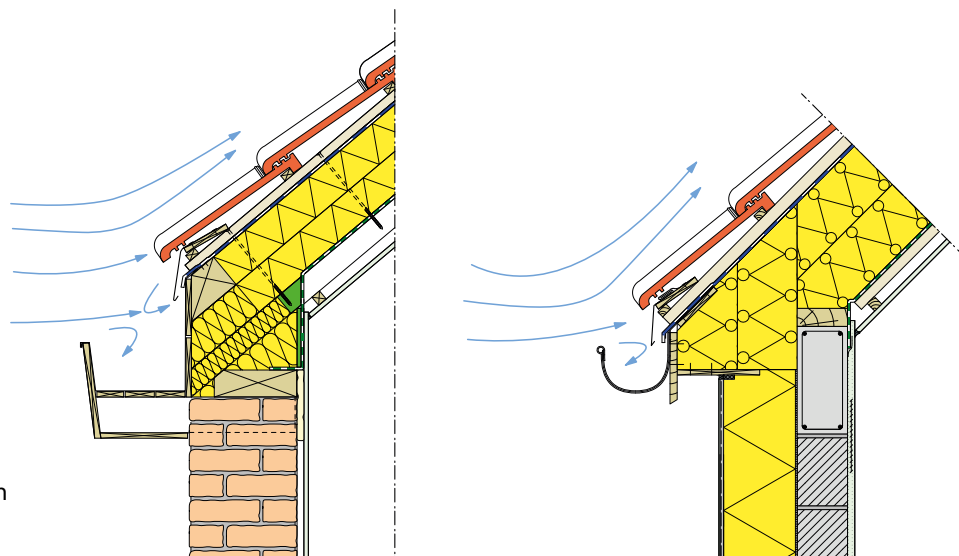


1 Règles empiriques de positionnement de la gouttière.



2 Chevonnage de pied de versant.

**3** Représentation des turbulences en fonction de la position de la gouttière.



quels pourront supporter les charges éventuelles (voir figure 2). Ce chevronnage reprend les fixations des lattes de pieds de versant ainsi que la planche de rive/finition et la gouttière. Cette structure ancrée dans la charpente de la toiture permet de poser les crochets de gouttière sous la sous-toiture, ce qui facilite l'écoulement des eaux récoltées par la sous-toiture vers la gouttière.


Par ailleurs, en l'absence de vent, les projections d'eau sont susceptibles de dépasser les gouttières. On adaptera donc les règles de dimensionnement de la gouttière. Le projet Rainroof II a également permis de préciser ces règles (voir tableau A). Le dimensionnement complet des gouttières est repris dans l'article [Buildwise 2016/02.13](#). Les règles de dimensionnement ne peuvent néanmoins pas être adaptées si la toiture présente des **concentrations d'écoulements**, telles que des noues. Dans ce cas, la solution consiste à remonter la gouttière.

**Si la hauteur de gouttière ne peut être modifiée**

Lorsqu'il s'avère impossible de déplacer la gouttière existante, notamment pour des raisons urbanistiques, l'évacuation des eaux pluviales ne sera pas optimale.

La pose d'une **bande préformée** empêchant les remontées d'eau sous la couverture est indispensable lorsque le pied de versant est exposé ou lorsque la hauteur H est supérieure à 100 mm. Nos essais ont en effet démontré qu'en l'absence de cette bande, les remontées et projections d'eau pouvaient atteindre plus d'un mètre.

Dans le cadre du projet Rainroof II, nous avons positionné la gouttière à des hauteurs diverses et les avons soumises à **l'action du vent et de la pluie**. Les phénomènes de turbulence de l'air apparaissent à mesure que l'écart entre la gouttière et les tuiles augmente (voir figure 3). Ces turbulences dispersent les écoulements des eaux pluviales.

Si la hauteur H est supérieure à 250 mm, la pose d'un déflecteur au-dessus des tuiles devient indispensable pour orienter les eaux vers la gouttière. Ce dispositif requiert néanmoins un entretien plus contraignant. 

**A** Dimensionnement de la gouttière en fonction du type de couverture et de l'écart entre la gouttière et les tuiles (voir figure 1 à la page précédente).

Hauteur H (*)	Largeur minimale l de la gouttière	
	Tuiles galbées ou pente > 40°	Tuiles plates, ardoises
≤ 100 mm	La position de la gouttière respecte la répartition 1/3-2/3	
120 mm	> 130 mm	> 120 mm
160 mm	> 160 mm	> 150 mm
200 mm	> 185 mm	> 165 mm
240 mm	> 200 mm	> 185 mm

(\*) La hauteur H ne peut dépasser 250 mm sans dispositifs complémentaires (pose d'un déflecteur).